



Municipalité de Saint-Éloi

183, rue Principale Ouest

Saint-Éloi (Québec) G0L 2V0

Tél. : (418) 898-2734 Fax : (418) 898-2305

Courriel : st-eloi@st-eloi.qc.ca

Site web : <http://www.municipalite-st-eloi.com>

Heure d'ouverture du Bureau Municipal

Lundi au mercredi

9 h 00 à 11 h 30

13 h 00 à 17 h 00

Jeudi sur rendez-vous

Vendredi, fermé

PERSONNEL

Annie Roussel, directrice générale

Martine April, secrétaire-trésorière adjointe

Ronald-Élie Houde, employé municipal (saisonnier)

Alexandre Desjardins, inspecteur en bâtiment et en environnement

Adresse courriel : alexandre.desjardins@mrcdesbasques.com

CONSEIL MUNICIPAL

M. Mario St-Louis, maire

M. Roger Lavoie, conseiller #1, pro-maire

M. Jonathan Rioux, conseiller #2

M. Éric Veilleux, conseiller #3

M. Jocelyn Côté, conseiller #4

M. Samuel Sirois, conseiller #5

Mme Gisèle Saindon, conseillère #6



Date de la prochaine séance du conseil municipal

Lundi le 5 juin 2023 à 19 H 30

Rapport Municipal

Mai 2023

ADOPTION DU RÈGLEMENT #283 SUR LA DÉMOLITION DES BÂTIMENT

La municipalité de Saint-Éloi a adopté le règlement #283 tel que décrit ci-dessus. Quiconque désire prendre connaissance de ce règlement peut le trouver sur le site internet de la municipalité.

ADOPTION DU RÈGLEMENT #284 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #190 VISANT LA CRÉATION D'UN PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE À CELUI DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

La municipalité de Saint-Éloi a adopté le règlement #284 tel que décrit ci-dessus. Quiconque désire prendre connaissance de ce règlement peut le trouver sur le site internet de la municipalité.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La Municipalité de Saint-Éloi nomme sur le comité consultatif d'urbanisme les personnes suivantes au siège :

- #2 : Madame Josée Dupuis
- #4 : Madame Mireille Gagnon

et ceci pour un mandat de deux ans. De plus, les sièges impairs sont toujours en fonction et ceci en regard de la résolution #2022-05-85.

SOMME PAYABLE PAR LES MUNICIPALITÉS POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC 2023

La Municipalité de Saint-Éloi débourse un montant de \$14 429 au plus tard le 30 juin 2023 et un autre montant de \$14 428 au plus tard le 31 octobre 2023 pour la contribution pour les services de la Sûreté du Québec pour la période du 1^e janvier 2023 au 31 décembre 2023, pour un montant total de \$28 857.

PROGRAMME AIDE VOIRIE LOCALE / VOLET DOUBLE VOCATION

La Directrice générale informe les membres du conseil d'une correspondance reçu par la Ministre des Transports et de la Mobilisation durable Madame Geneviève Guilbault concernant une subvention au montant de 6080\$ pour le Programme d'aide à la Voirie locale Volet Double Vocation.

AUTORISATION D'ENCHÉRIR – VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Considérant que la Municipalité de Saint-Éloi, par sa résolution no 2023-02-34 adoptée lors de la séance du 6 février 2023, a transmis au bureau de la MRC des Basques, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal*;

Considérant que la vente pour défaut de paiement de taxes aura lieu au bureau de la MRC le 8 juin 2023 à 10h;

Considérant qu'en vertu de l'article 1038 du *Code municipal*, lorsque des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité locale sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires, la municipalité peut enchérir et acquérir ces immeubles par l'entremise d'une personne désignée par le conseil;

En Conséquence, la Municipalité de Saint-Éloi autoriser le maire ou en son absence la directrice générale et greffière-trésorier, lors de la vente pour défaut de paiement de taxes du 8 juin 2023, à enchérir, pour et au nom de la Municipalité, jusqu'à un montant maximal équivalent au montant des taxes, en capital, intérêts, pénalité et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales, et à acquérir, au nom de la Municipalité de Saint-Éloi, tout immeuble de son territoire mis en vente.

DEMANDE DE SOUMISSION POUR NETTOYAGE DE GRILLE DE RUE ET DE REGARD SEPTIQUE

ATTENDU QU'il nous a été recommandé par nos ingénieurs, lors des travaux de traitement des eaux usées, de faire faire le nettoyage des grilles de rue et de regard septique annuellement;

ATTENDU QUE la municipalité veut demander des prix à des entreprises qui font l'entretien des grilles de rue;

POUR CES MOTIFS, la municipalité de Saint-Éloi mandate la Directrice générale à demander des prix à Sani-Manic et Campor Environnement pour faire le nettoyage des regard d'égout pluvial, des regard d'égout sanitaire, des puisard (grille rectangulaire) et des regard-puisard (grille circulaire) .

CORPORATION DES LOISIRS DE SAINT-ÉLOI / SUBVENTION ANNUELLE

Attendu que la Corporation des Loisirs de Saint-Éloi a payé au complet son compte de taxe annuel pour l'année 2023;

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a demandé en 2016 des comptes rendus de leur réunion et de leur état financier mensuel;

Pour ces motifs, la municipalité de Saint-Éloi verse un montant de 1500\$ soit la moitié de la subvention qui est de 3000\$ à la Corporation des Loisirs de St-Éloi pour les aider à payer les taxes municipales et scolaire de l'année 2023.

L'autre moitié sera versée à l'automne étant donné que la Municipalité a demandé en 2016 des comptes rendus de leur réunion et de leur état financier mensuel et ceci afin de les aider à payer les dépenses incompressibles tel que l'électricité et autres.

De plus, la municipalité s'engage à payer les coûts reliés à la comptabilité fait par Madame Sylvie Bélanger, l'entretien des extincteurs, le coût des assurances 2023 ce rattachant à ladite corporation et le coût de l'entretien du stationnement durant la saison hivernal 2023-2024.

CORPORATION DES LOISIRS DE SAINT-ÉLOI / RÉPONSE À LA LETTRE DU 11 NOVEMBRE 2022

Attendu que la Corporation des Loisirs de Saint-Éloi a fait parvenir une lettre à la Municipalité de Saint-Éloi datée du 11 novembre 2022 qui avait pour objet : Demande d'augmentation de subvention;

Attendu que la Corporation des Loisirs de Saint-Éloi demandait à la Municipalité dans sa lettre d'augmenter le montant de la subvention annuelle de 3000\$ à 5000\$;

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi paie pour la Corporation des Loisirs de Saint-Éloi à chaque année l'entretien des stationnements pour un montant équivalent à 2750\$, un montant de 1005\$ pour les assurances, paie annuellement pour la vérification et l'entretien des extincteurs et paie depuis 2022 une personne qui tient les livres comptables durant l'année;

Pour ces motifs, la municipalité de Saint-Éloi n'augmentera pas la subvention annuelle. Par contre, pour l'année 2023, la municipalité fera faire la connexion des égouts de leur bâtiment aux frais de la municipalité.

DEMANDE DE SOUMISSION ASPHALTE SALLE MUNICIPALE

ATTENDU QU'il est nécessaire de refaire le stationnement de la salle Adélard-Godbout en enrobé bitumineux (asphalte);

ATTENDU QUE la municipalité veut demander des prix à des entreprises de pavage pour effectuer les travaux;

POUR CES MOTIFS, la municipalité de Saint-Éloi demande des soumissions sur invitation à des entreprises de pavages pour refaire le stationnement de la salle Adélard-Godbout.

Les exigences de la municipalité sont disponibles dans un devis préparé à cette fin, une formule de soumission est également disponible et les soumissionnaires devront s'y conformer pour la présentation de leur soumission.

Les soumissions devront parvenir au bureau de la municipalité au plus tard le mercredi 31 mai 2023 à 15h00 pour être ouvertes publiquement le même jour à 15h00 au même endroit. Elles devront être faites sous enveloppes cachetées portant la mention « Soumission – Pavage Stationnement Salle Adélard-Godbout - 2023 ». La municipalité de Saint-Éloi ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DEMANDE DE SOUMISSION / FAUCHAGE LE LONG DES ROUTES DE LA MUNICIPALITÉ

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi demande à Monsieur André D'Auteuil de Saint-Jean-de-Dieu un prix afin d'effectuer le fauchage le long des routes de la municipalité pour l'année 2023 et ne pas inclure la partie de la Route de la Station du village vers la Route 132.

La municipalité demande au soumissionnaire de fixer un prix forfaitaire pour l'ensemble du travail.

La municipalité demande à Monsieur D'Auteuil de passer deux coups de faucheuse le long des chemins asphaltés et un coup de faucheuse le long des chemins de terre.

La municipalité demande qu'au bout du rang 3 Est, à partir de la Route des Lévesques allant jusqu'au bout du rang 3 Est, de passer seulement un coup de faucheuse.

La Municipalité demande que le fauchage des chemins municipaux se fasse durant les semaines du 30 juin au 17 juillet 2023.

ACCEPTATION SOUMISSION LIGNAGE DE RUES

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi doit rafraîchir les lignes de rues de la municipalité pour fins de sécurité;

Attendu que la Municipalité demande que le marquage de la chaussée soit fait avant le 31 juillet;

Attendu que la Directrice générale a demandé des prix à des entrepreneurs spécialisés en marquage de la chaussée pour une ligne centrale jaune continue sur une longueur approximative de 19150 m.l. **ou** pour une ligne centrale jaune continue sur une longueur approximative de 19150 m.l. et des lignes de rives gauche et droite sur une longueur approximative de 38300 m.l.;

ATTENDU QUE quatre fournisseurs ont répondu à notre demande :

ATTENDU QUE les soumissionnaires sont les suivants :

Entrepreneur	Ligne jaune Tx incluses	Ligne jaune et blanches Tx incluses
LIGNES ESCALI-PRO	\$13210.63	\$39631.88
DMA	\$13210.63	\$33026.57
PERMALIGNE	\$5504.43	\$15654.59
MULTI-LIGNES DE L'EST	\$5119.99	\$15222.58

Pour ces motifs, la Municipalité de Saint-Éloi choisi l'entreprise Multi-Lignes de L'Est de Rimouski au montant de 5119.99\$ taxes incluses afin de faire le traçage d'une ligne centrale jaune continue sur une longueur approximative de 19150 m.l.

RÉSOLUTION AUTORISANT LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE RELATIVE À LA LOCATION D'ÉQUIPEMENT ET À L'ÉCHANGE DE SERVICES ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-NEIGES ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLOI


La municipalité de Saint-Éloi a conclu une entente avec la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges tel que décrit ci-dessus. Quiconque désire prendre connaissance de cette entente peut se présenter au bureau municipal aux heures d'ouvertures.


BIBLIOTHEQUE


La Municipalité de Saint-Éloi engage à titre de bénévole supplémentaire à la bibliothèque de Saint-Éloi Mesdames Nancy Rioux et Geneviève Tardif.

CINÉ-ÉCHANGE À TROIS-PISTOLES POUR LA JOURNÉE MONDIALE DE LA BIODIVERSITÉ

Pour la Journée mondiale de la biodiversité, [Co-éco](#) s'allie avec la [Maison de la Famille des Basques](#) pour vous offrir un moment cinématographique en famille, suivi d'un échange animé par Sarah, chargée de projets et d'éducation relative à l'environnement chez Co-éco.

 14 Dimanche prochain le 21 mai 2023, à 9h30

 Espace [Le Rond-Point-3P](#) au 290, rue Jean-Rioux, à Trois Pistoles

 Gratuit, ouvert à toutes et à tous, pas d'inscription nécessaire.

 Le film choisi est « Les porteurs d'espoir », de Fernand Dansereau

Synopsis: Ce long métrage documentaire démontre que l'avenir du monde se joue peut-être dans une école primaire du Québec. Alors qu'un enseignant met à l'épreuve une nouvelle méthode pédagogique (Recherche-Action), qui vise à préparer les enfants à relever les défis environnementaux, des élèves d'une classe de 6e année apprennent à cerner, analyser et régler un problème se posant dans leur milieu. En nous rendant témoin de leur démarche, le réalisateur Fernand Dansereau nous rappelle que c'est encore dans l'humain qu'il faut chercher des raisons d'espérer.

Cet événement organisé par Co-éco, en collaboration avec la Maison de la famille des Basques, est rendu possible grâce à la MRC des Basques. Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

RACCORDEMENT DES BRANCHEMENTS D'ÉGOUT AU NOUVEAU RÉSEAU

ENVIRONNEMENT

À ne pas oublier de faire vidanger vos anciennes installations que ce soit un puisard ou une fosse septique, l'un ou l'autre doit être vidangé et remblayé afin de protéger notre environnement souterrain soit la nappe phréatique.

CONNEXION AU RÉSEAU

La Municipalité a nommé en mai 2022 **M. ROGER LAVOIE** pour vérifier les connexions des tuyaux sanitaires et pluviaux des contribuables lorsque ceux-ci se connecteront au réseau. Voici ces coordonnées téléphoniques **418-551-0073** afin de prendre arrangement avec lui directement. **NE PAS OUBLIER DE PRENDRE DES PHOTOS AFIN DE LES INSÉRER DANS VOS DOSSIERS.**

Prendre connaissance du **RÈGLEMENT #267 CONCERNANT LE DÉBRANCHEMENT DES GOUTIÈRES** section 2 et du **RÈGLEMENT #268**

RELATIF À L'OBLIGATION D'INSTALLER DES PROTECTIONS CONTRE LES DÉGÂTS D'EAU articles 8 à 12 sur notre site internet afin d'être conforme. **RÈGLEMENT - PISCINES**

Avec l'arrivée du printemps, nous pensons déjà aux nouvelles piscines qui seront installées au cours des prochains mois. Suite à l'adoption d'un règlement sur la sécurité des piscines résidentielles par le gouvernement du Québec, tout propriétaire qui achète une piscine devra mettre en place les dispositions prévues par le nouveau règlement, sans quoi il sera passible d'une infraction en vertu de la loi. Pour plus d'information, consulter le site internet : règlement sur la sécurité des piscines résidentielle.

JASONS BÂTIMENTS...JASONS ENVIRONNEMENT...

Lorsque vous avez un projet de rénovation, d'agrandissement, de construction, de démolition, de fosse septique, de lotissement, de captage des eaux ou autres et que vous n'êtes pas certain de la réglementation en vigueur, ne tardez pas à communiquer avec nos inspecteurs en bâtiment et en environnement à la MRC des Basques.

Il vous sera plus facile de vous faire une idée de ce qui est permissible, nous vous aiderons à vous orienter à travers le dédale des règlements qui nous régissent tant au niveau municipal, que régional ou encore provincial. C'est ensemble que nous bâtissons solidement Saint-Éloi. Demandez vos permis quelques semaines en avance et non à la dernière minute.

CENTRE ALPHA DES BASQUES

Un petit coucou ce matin afin de vous partager la bonne nouvelle !! Un nouveau service, pour les personnes résidentes dans les Basques qui vivent une situation de perte d'autonomie (enjeux cognitifs ou physiques) et ayant besoin d'activités stimulantes, sera disponible.

Le CAPAB en collaboration avec le CISSS du Bas Saint-Laurent ouvrira un nouveau centre de jour communautaire, dans un premier temps à Trois-Pistoles le lundi et vendredi de 10h à 15h pour ensuite en ouvrir un autre à Saint-Jean-de-Dieu dans la saison estivale le mardi de 10h à 15h.

L'accès au service de centre de jour est gratuit, et un dîner sera fourni au coût de 15\$. Une programmation d'activités variées sera organisée.

Pour information et inscription, appelez le CAPAB au 418-851-4040 poste 0 ou en personne au 50, rue Notre-Dame Ouest à Trois-Pistoles.

DÉFI 30 JOURS POUR CONTRER LA SÉDENTARITÉ CHEZ LES 45-70 ANS | 15 MAI AU 14 JUIN 2023

Je vous invite à relever le défi 30 jours pour contrer la sédentarité chez les 45-70 ans du **5 mai au 14 juin 2023** de la société canadienne du cancer.

Du 15 mai au 14 juin 2023, accumulez des points en vous déplaçant à pied ou à vélo pour vos activités du quotidien, en réalisant des activités physiques de votre choix, et en participant aux jeux intégrés à l'application.

Pour vous inscrire, vous devez composer des équipes de minimum 2 personnes et maximum 6 personnes. Plus vous êtes nombreux, plus vos chances sont élevées de réussir les missions. L'inscription sur l'application sera ouverte **à compter du 2 mai**. L'application offre une grande flexibilité : vous pouvez décider de faire les activités avec vos co-équipiers, seul ou avec des personnes non inscrites, en mode virtuel ou ensemble en présentiel. C'est votre choix!

Pour plus d'informations, je vous invite à consulter la page web suivante : <https://cancer.ca/fr/get-involved/defi30> Bon défi

Josée Gamache-Rioux Dt.P., Agente de prévention et promotion des saines habitudes de vie (APP-SHV), CISSS du Bas-Saint-Laurent

MOIS DU BÉNÉVOLAT EN PLEIN AIR

Vous aimez être dans la nature et vous voulez vous impliquer dans votre communauté, voici une invitation qui vous plaira ! De la mi-mai à la mi-juin, c'est le mois du **bénévolat en plein air**!

Loisir et Sport du Bas-Saint-Laurent vous invite à offrir quelques heures de votre temps afin de procéder au **grand ménage du printemps de nos lieux de plein air**. Pour la programmation complète et visionner la vidéo promotionnelle: <https://urls-bsl.qc.ca/plein-air/activites-et-evenements.html#/>

Au plaisir, Julie Ouellet, Centre Alpha des Basques

DÉPÔT VERT

Rappel amical. Le dépôt vert situé en arrière de la salle Adélarde-Godbout est là pour les résidus de gazon, de plantes, de jardin et de feuilles mortes. Les BRANCHES ne sont pas acceptées. Veuillez SVP ne pas les déposer dans cet endroit. Merci. La Municipalité.

SEMAINE DE LA SÉCURITÉ CIVILE DU 7 AU 13 MAI 2023

La Semaine de la sécurité civile se tiendra du 7 au 13 mai sur le thème « Ma sécurité : ma responsabilité ».

VISITES RÉSIDENIELLES PRÉVENTIVES DU SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE : PARCE QUE CHAQUE VIE LE VAUT!

Votre Service de sécurité incendie avise les citoyens qu'il amorce ses visites résidentielles préventives. Après avoir été mis sur pause pendant la pandémie, c'est avec un grand enthousiasme que les pompiers sillonneront les rues de la municipalité.

Compte tenu qu'un nouveau règlement de prévention a été adopté par la municipalité ce printemps, ces visites permettront de faire le point sur les systèmes de protection incendie, afin de prévenir d'une part un embrasement et, d'autre part, d'avoir en main des outils fonctionnels pour éviter le pire si un incident devait tout de même arriver. Il est d'ailleurs important de mettre à jour vos systèmes de protection incendie dès que nécessaire et non seulement à l'approche d'une visite du Service incendie. Il s'agit de vos plus précieux alliés! De surcroît, cela favorisera la rapidité des visites d'inspection.

Lors de leur passage, voici les principaux éléments qui seront validés par les pompiers :

- Avertisseur de fumée fonctionnel à chaque étage;
- Avertisseur de monoxyde de carbone en présence d'un garage annexé, d'appareils de chauffage au bois, mazout ou propane;
- Extincteurs portatifs en présence d'un appareil de chauffage à combustion;
- Ramonage adéquat des cheminées;
- État des foyers extérieurs;
- Panneaux électriques, etc.

Soulignons que le Service de sécurité incendie doit obligatoirement visiter chaque bâtiment. Si vous retrouvez l'accroche-porte à votre résidence, il est important de rappeler sans faute pour fixer un rendez-vous pour l'inspection.

UNE CONFÉRENCE DE KARÈNE LAROCQUE

Samedi le 10 juin 2023 dès 14h00 à la Polyvalente de Trois-Pistoles aura lieu une conférence sur l'estime de soi avec la psychologue Karène Larocque. Lors de cette conférence, vous pourrez en apprendre davantage sur ce qui produit l'estime de soi et son importance pour le maintien d'une bonne santé mentale. Cette conférence est ouverte au public gratuitement grâce à la participation des partenaires du Maillon et sera rediffusée sur les ondes de la télévision communautaire pour celles et ceux qui ne pourraient faire le trajet.

ÉCOLE L'ENVOL

Une demande est faite par Madame Josée Dupuis, responsable des élèves sur l'heure du midi, afin d'avoir de la terre à jardin pour déposer dans le carré derrière la cour d'école et quelqu'un pour venir le mélanger pour que les élèves puissent faire leur petit jardin. Merci.

DÉFI PIERRE LAVOIE

Toute la population est invitée à venir encourager nos jeunes de l'école secondaire de Trois-Pistoles vendredi le 26 mai 2023 lors de leur passage dans notre municipalité. Arrivé attendu vers 11h20 à l'école L'Envol. Les participants dîneront avec les jeunes de l'école L'Envol. Il y aura de l'animation pour tous. L'activité se tiendra beau temps mauvais temps. Responsable Steve Leclerc.

REGARD SUR MES COUPS DE CŒUR

Monsieur Raymond Beauregard, auteur du livre « Regard sur mes coups de cœur » présentera chez Kadorama de Trois-Pistoles, vendredi le 19 mai et samedi 20 mai quelques-unes de ses œuvres en art populaire et à cette occasion un rabais de 20% sera appliqué sur son livre soit 32\$ au lieu de 40\$ vente finale d'écoulement. Ce livre parle d'histoire véridique pour que les enfants et adultes se souviennent de ceux qui ont construit le Québec! Bienvenue à tous.

RAMONAGE

Veillez prendre note que **Ramonage Marcel Ouellet** prévoit débiter le ramonage de votre municipalité à la fin juin 2023 soit autour du 30 juin au pire 3-4 juillet (selon la température que nous aurons connu d'ici là). Un avis de ramonage vous sera distribué comme les années antérieures.



HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

La Municipalité de Saint-Éloi tient à souligner et à remercier très sincèrement tous les personnes qui œuvrent habituellement dans l'ombre et les bénévoles qui se sont engagées au cours des dernières années auprès de la population et des organismes en fournissant tous les efforts et ouvrages nécessaires pour aider les organismes sans but lucratif et autres associations.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-ÉLOI

Lundi 5 juin 2023 à 20h30
Salle Adélar-Godbout

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation
3. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière AGA
5. Bilan financier 2022
6. Élection des administrateurs
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

Le développement et la vitalité de Saint-Éloi vous tiennent à cœur?
Vous avez envie de vous impliquer pour développer de nouveaux projets?
Bienvenue à tous!

DINER SPAGHETTI AU PROFIT DE LA FABRIQUE

Dimanche 21 mai à 12h. À la salle Adélar Godbout.
Adultes \$12.00.
Enfant de 6 à 12 ans \$5.00.
Enfants de 5 ans et moins gratuit.
Merci. Gisèle

OFFRE D'EMPLOI

Facteur rural de relève (FFRS) à Postes Canada
Je suis à la recherche d'un remplaçant pour livrer le courrier dans la municipalité de St-Éloi.
C'est un emploi occasionnel sur appel.
Pour plus d'informations, contacter Jean Belzile 418-898-3507

BUREAU MUNICIPAL

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé lundi le 22 mai 2023 pour la Journée Nationale des Patriotes.